

Horizons et débats
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél.: +41 44 350 65 50
Fax: +41 44 350 65 51
E-mail: hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6

Horizons et débats

express

AZB
8044 Zurich

Journal favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

Avant-propos

Malgré le cessez-le-feu au Moyen-Orient, la paix est loin d'être réalisée. La rédaction met à disposition de ses lecteurs un nouveau dossier électronique contenant des informations fondamentales mais peu connues.

Horizons et débats est un journal publié à Zurich qui paraît 6 fois par ans depuis 2000. Il est édité par la coopérative *Zeit-Fragen* qui tient à son indépendance politique et financière. La coopérative publie aussi l'hebdomadaire *Zeit-Fragen* en allemand et le mensuel *Current Concerns* en anglais.

Ce dossier peut être téléchargé sur le site de Horizons et débats (www.horizons-et-debats.ch). Si vous êtes intéressé à recevoir personnellement les prochains dossiers électroniques, veuillez nous communiquer votre adresse e-mail.

Vous avez tout loisir de diffuser ce dossier. En outre, nous serions heureux de connaître vos réactions.

Bonne lecture!

La rédaction

Un holocauste nucléaire mondial nous menace

Interview de Leuren Moret, spécialiste des sciences de la Terre

par W. Leon Smith et Nathan Diebenow, journalistes au «Lone Star Iconoclast», Texas

Leuren Moret est une spécialiste des sciences de la Terre qui passe tout son temps à informer les citoyens, les médias, les membres des parlements et du Congrès ainsi que d'autres responsables sur les problèmes posés par la radioactivité. Elle a commencé à tirer la sonnette d'alarme en 1991 au *Livermore Nuclear Weapons Lab* après avoir été témoin d'une fraude scientifique importante sur le *Yucca Mountain Project*. Elle travaille actuellement en tant que scientifique indépendante spécialiste de la radioactivité dans différents groupements de par le monde. Elle a participé à la sous-commission des Nations Unies qui a enquêté sur l'uranium appauvri (UA). Elle a été témoin au *Tribunal pénal pour l'Afghanistan* au Japon en 2003, présenté un exposé à la *Conférence mondiale sur les armes à l'uranium*, à Hambourg, en octobre 2003, et est intervenue en janvier 2004, à Bombay, au *Tribunal mondial des femmes sur les crimes de guerre des Etats-Unis* ainsi qu'au *Forum social mondial*.

Iconoclast: Quels sont les derniers développements en matière de réduction de l'exposition des troupes américaines à l'UA?

Leuren Moret: Une jeune ancienne combattante, *Melissa Sterry*, a déposé dans son Etat du Connecticut un projet de loi demandant des examens médicaux indépendants pour les vétérans des guerres du Golfe et d'Afghanistan jusqu'en 2001. Elle a dit l'avoir fait parce qu'elle était malade et que ses amis étaient morts pour avoir servi lors de la guerre de 2003. Je me

suis intéressé à cette loi et je lui ai parlé. Hier, elle a témoigné deux fois aux Nations Unies. J'ai dit: «Pourquoi ne pas introduire cette loi dans la législature de tous les Etats américains, car elle informe le public et incite les médias à en parler?»

Les USA refusent toute responsabilité aux niveaux international ou national. Ils ont totalement étouffé l'affaire, comme pour l'agent Orange, les «vétérans atomiques»¹ et le projet *Mkultra*.² C'est le même phénomène, mais le problème est beaucoup plus grave, parce qu'il concerne l'avenir génétique de tous ceux qui ont été contaminés. Maintenant, de vastes régions du globe sont contaminées par l'UA. On en a utilisé une telle quantité! En nombre d'atomes libérés dans l'atmosphère – un professeur japonais a fait le calcul – cela représente plus de 400 000 bombes de Nagasaki. Et ce nombre est sous-estimé.

La plus grande tragédie de l'histoire du monde

Je suis allée en Louisiane en avril 2005, invitée à parler pendant trois jours à l'université de la Nouvelle-Orléans. Un des vétérans présents m'a demandé de participer à leur manifestation dans les rues de la ville. Il a présenté la loi du Connecticut aux législateurs, appuyé par deux d'entre eux, et il leur a dit: «Il vous suffit de remplacer *Connecticut* par *Louisiane*.» Eh bien, vous n'allez pas me croire, la loi a été adoptée hier par 101 voix sans oppositions ni abstentions.

Je souhaite que vous en parliez, car nous avons besoin de cette loi au Texas. Le Nevada est sur le point de la proposer. Le député au Congrès *Jim McDermott* va l'introduire dans la législation de l'Etat de Washington. Nous voulons que le gouverneur du Montana le fasse également car c'est le premier gouverneur à demander le retour de sa Garde nationale. Je crois que la moitié de ses membres est de retour. Il a dit: «J'en ai besoin dans mon Etat.»

Le problème de l'UA est vraiment épouvantable. Je ne crois pas qu'il y ait une plus grande tragédie dans l'histoire du monde.

Sommaire

(Pour lire l'article, cliquez sur le titre)

- | | |
|---|----|
| • Un holocauste nucléaire mondial nous menace | 1 |
| • Crimes et crimes de guerre | 7 |
| • John Bolton, force des ténèbres | 11 |

Pollution radioactive planétaire

Y a-t-il un risque que les armes à l'UA utilisées ailleurs contaminent l'atmosphère ici?

L'atmosphère est contaminée partout dans le monde. Il suffit d'une année pour que le mélange se fasse complètement. Je suis une spécialiste des poussières atmosphériques, une spécialiste des sciences de la Terre, une géologue, et c'est pourquoi j'ai étudié la question. C'est vraiment un sujet fascinant. Nous avons de gigantesques tempêtes d'un million de *miles* carrés qui transportent des millions de tonnes de poussières et de sable chaque année dans le monde.

Le principal centre de ces tempêtes est le désert de Gobi, endroit où les Chinois ont fait des essais atomiques si bien que tout est contaminé par la radioactivité. Les poussières vont directement au Japon, traversent le Pacifique et viennent se déposer aux Etats-Unis. Elles contiennent des isotopes radioactifs, des suies, des pesticides, des produits chimiques, des champignons, des bactéries, des virus, etc.

Le désert du Sahara est une autre énorme zone de poussières qui montent en Europe, traversent l'Atlantique, arrivent aux Caraïbes et de là sur la côte Est des Etats-Unis. Bien sûr, elles parviennent au Texas avec les ouragans.

La troisième région est l'Ouest des Etats-Unis, où est située la zone d'essais du Nevada. Les Américains y ont fait 1200 essais d'armes nucléaires si bien que cette radioactivité, qui est toujours là, a provoqué une épidémie mondiale de cancers depuis 1945. Le total de ces radiations représente l'équivalent de 40000 bombes de Nagasaki. Aujourd'hui, il doit être dix fois plus élevé.

En avril 2003, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré qu'elle s'attendait à ce que le taux mondial de cancers augmente de 50% d'ici à 2020. La mortalité infantile, indicateur de la pollution radioactive, augmente de nouveau dans le monde. Lorsque les Etats-Unis et la Russie eurent signé le *Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires* en 1963, la mortalité infantile recommença à baisser, ce qui est normal.

Cancers, malformations, atteintes du cerveau

Un de nos correspondants m'a envoyé une série de photos de la tempête de sable Al-Asad du 28 avril en Irak.

C'est justement de ces poussières que je parle.

On y voit une gigantesque muraille de sable.

Je possède 16 photos de cette tempête qu'on m'a envoyées avec celles d'enfants atteints de cancer et de leucémie prises par des médecins irakiens. Qu'est-ce que vous avez pensé de cette tempête?

J'ai pensé que c'était spectaculaire.

Cela déplace toute la radioactivité, mais ce sont les plus grosses particules. L'UA brûle à des températures très élevées. Les projectiles de gros calibre sont déjà en feu quand ils sortent du canon parce qu'ils sont enflammés par le frottement à l'intérieur du canon. 70% de l'UA se transforme en vapeur métallique. Il s'agit là en réalité d'armes à gaz radioactif qui contaminent le terrain. Je vais vous indiquer le site Internet où vous trouverez la note de 1943 adressée au général *Leslie Grove* dans le cadre du *Projet Manhattan*. Ils ont largué les bombes atomiques mais ils n'ont pas utilisé les armes à l'UA parce qu'ils les trouvaient trop effroyables. J'ai voyagé dans tout le Japon avec un pédiatre de Bassora et un oncologue. Ces malheureux médecins, leurs familles tout entières sont en train de mourir d'un

cancer. Et il ne s'agit là que des effets de la première guerre du Golfe, mais les Forces armées en ont utilisé beaucoup plus en 2003, dans tout le pays.

A quoi les soldats peuvent-ils s'attendre quand ils rentrent chez eux?

S'ils se trouvaient dans des blindés Bradley, ils rentrent chez eux avec des cancers du rectum parce qu'ils étaient assis sur des caisses de munitions. Les jeunes femmes souffrent de graves endométrioses³ et elles n'arrêtent pas de saigner. Certaines d'entre elles ont un cancer de l'utérus, des filles de 18, 19, 20 ans.

L'Armée ne veut même pas les examiner ni les traiter. Elle les renvoie sur les champs de bataille. 20 soldats ont été transférés du Koweït à Bagdad en 2003: ils souffrent tous de tumeurs malignes.

Est-ce que le fait d'avoir été exposés à l'UA affecte leur psychisme quand ils rentrent chez eux?

L'UA forme, à des températures très élevées, des particules d'oxyde d'uranium qui ne sont pas solubles. Elles sont au moins 100 fois plus petites qu'un globule blanc. Les soldats les absorbent en respirant. Elle traversent le nez, puis le bulbe olfactif et pénètrent dans le cerveau où elles s'attaquent aux processus cognitifs.

Cela affecte les mécanismes de contrôle de l'humeur. Quatre soldats de Fort Bragg rentrés d'Afghanistan ont tué leur femme dans un délai de deux mois.

Selon une étude de l'*Association des Vétérans*, sur un groupe de 251 vétérans de la première guerre du Golfe originaires du Mississippi, 67 avaient à leur retour de l'UA dans leur équipement, leur organisme, leur sperme. En outre, alors qu'ils avaient eu des bébés sains avant de partir, ceux nés après la guerre présentaient de graves malformations congénitales – absence de cerveau, d'yeux, de bras, de jambes, d'organes internes – et souffraient de terribles maladies de sang. C'est horrible. Le magazine *Life* a publié un article illustré de photos intitulé «Les toute petites victimes de Tempête du Désert. Vous devriez voir ça, ces enfants d'après la guerre du Golfe jouant avec leurs frères et sœurs normaux.

Au fond, c'est comme fumer du crack, sauf qu'ici la substance est radioactive. Elle pénètre directement dans la circulation sanguine et atteint les os, la moelle épinière, le cerveau et également le fœtus. C'est un poison systémique et radiologique.

L'UA tue tous les êtres vivants

Qu'en est-il des gens ici, aux Etats-Unis? Vous dites que l'UA se mélange et se répand dans le monde entier.

Oui, il se mélange dans le monde entier. Nous respirons ici la fumée secondaire, comme les non-fumeurs, dans une pièce, respirent celle des fumeurs.

Est-ce que cette fumée secondaire s'épaissit tandis que nous parlons?

Oui, la concentration de particules d'UA dans l'atmosphère dans le monde entier est en train d'augmenter. On a des raisons de penser que les Etats-Unis ont l'intention de bombarder l'Iran. Nous surveillons les usines d'armement américaines. Elles ont reçu d'importantes commandes de ces énormes bombes antibunker dont les têtes contiennent 5000 livres⁴ d'UA.

Donc le pronostic pour l'Amérique n'est pas vraiment bon.
Non, il est vraiment mauvais.

Et si ça continue?

Cela tuera la population du monde entier. Cela a déjà commencé, et cela n'affecte pas seulement les hommes, mais aussi les plantes, les animaux, les bactéries, tout.

Ainsi, notre nourriture, par exemple, si elle contient de l'UA, celui-ci va pénétrer dans notre organisme puis cela va polluer les océans et affecter toute la vie sous-marine?

Oui, l'UA est dans l'air, l'eau et le sol. La demi-vie de l'UA, l'uranium 238, est de 4,5 milliards d'année, l'âge de la Terre.

Pouvons-nous revenir en arrière en ce qui concerne les dommages déjà causés? Peut-on procéder à une décontamination?

Non. C'est impossible. Ce qui se passe, c'est que ces toutes petites particules flottent dans l'atmosphère tout autour du globe. Il y a déjà des particules de plutonium et d'uranium qui flottent depuis les essais de bombes atomiques. Elles sont si petites que les molécules qui viennent les heurter les maintiennent en suspension dans l'air si bien que seuls la pluie, la neige, le brouillard et la pollution en débarrassent l'atmosphère en les déposant dans l'environnement. La surface de ces particules devient humide, elles tombent sur les matières et y collent comme de la glu. Vous ne pourrez jamais détacher ces particules. Avez-vous jamais essayé de faire tomber une goutte d'eau sur une autre goutte d'eau se trouvant sur la lame porte-objet d'un microscope? Vous ne pouvez plus les séparer.

Non.

C'est ce qui se produit avec les particules radioactives. Une fois qu'elles ne circulent plus dans l'atmosphère, elles collent à toutes les surfaces sur lesquelles elles atterrissent. On ne peut pas les laver. S'il pleut continuellement ou qu'elles se trouvent dans une rivière, sur un rocher, sur une pierre, etc. elles y resteront. Vous ne pensiez pas que c'était aussi grave.

Non, pas à ce point. Je croyais que c'était un phénomène assez isolé.

Non. Ce qui était là-bas, en Irak, un jour donné apparaît chez nous au bout de quatre jours environ. Je ne sais pas si vous avez suivi la catastrophe de Tchernobyl. Ce gros nuage radioactif a fait plusieurs fois le tour du globe, il fait partie maintenant de la poussière atmosphérique. Elle va partout, comme la poussière de la tempête que vous voyez sur cette photo.

Se trouve-t-elle dans la couche supérieure ou inférieure de l'atmosphère?

Dans la partie inférieure de l'espace orbital. Ils ont ramené à terre la station orbitale Mir quand ils eurent fini de l'utiliser. Il y avait une sorte de filet qui recouvrait l'électronique à l'extérieur de la station qui la protégeait de la radioactivité solaire car l'électronique y est très vulnérable. Ils ont analysé la surface de ce filet et ont trouvé de l'uranium et des produits de désintégration de l'uranium. Ils ont dit qu'ils provenaient des essais nucléaires atmosphériques ou de stations orbitales ayant des matériaux nucléaires ou des réacteurs nucléaires à bord et qui avaient brûlé. L'uranium peut également provenir de supernovae mais on a pensé que l'origine la plus probable étaient les essais dans l'atmosphère et la matière nucléaire que nous y mettons.

Des armes utilisées depuis 1973

Vous voulez dire avant tout que nous sommes en train de mener une guerre nucléaire.

Oui, exactement. Depuis 1991, nous avons mené 4 guerres nucléaires. L'UA est une arme nucléaire.

A votre avis en tant que scientifique, que faut-il faire pour remédier à cela?

Il faut cesser de l'utiliser. Nous avons créé un mouvement international pour faire cesser la fabrication, le stockage, le commerce et l'utilisation des armes à l'UA.

Les munitions que nous vendons aux autres pays contiennent-elles de l'UA?

Oui. Le premier système d'armes à l'UA pour lequel nous ayons trouvé un brevet est apparu soudain en 1968 au Bureau américain des brevets. Il était destiné à la marine. C'était une sorte de canon Gatling à monter sur des navires. Il tirait rapidement environ 2000 projectiles à la minute. Il en tire plus de 3000 maintenant, car on l'a amélioré. Puis, en 1973, les Etats-Unis ont donné des armes à l'UA aux Israéliens et ils en ont surveillé l'emploi. Ces derniers les ont utilisées dans la guerre israélo-arabe et ils ont anéanti leur adversaire en cinq jours. Et c'était parti. C'était la première véritable démonstration de cette nouvelle arme sur un champ de bataille.

Hughes Aircraft a mis au point le système destiné à la marine, le canon Gatling, qui est encore utilisé. Il a été fabriqué et testé en 1974. En l'espace de 6 mois, le gouvernement américain avait vendu ces armes à l'UA à de nombreuses divisions des Forces armées notamment. Il en a vendu en outre à environ une douzaine de pays ou peut-être un peu plus. Normalement, elles auraient dû être vendues à 80, 100, 120 pays. Or la bonne nouvelle, c'est que, en raison des risques radiologiques, biologiques et environnementaux, des quantités de pays ne les achètent pas et que ceux qui les ont achetées ont peur de les utiliser. Les seuls pays dont nous savons qu'ils les ont utilisées sont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et Israël.

En 1996, les Nations Unies ont adopté une résolution aux termes de laquelle les armes à l'UA sont des armes de destruction massive, des armes illégales au regard de la totalité des lois et des traités internationaux.

En 2001, le Parlement européen a adopté une résolution sur l'UA. C'est que les forces de l'OTAN, en 1998 et 1999, avaient effectué en Yougoslavie 39 000 attaques aériennes qui avaient laissé des amas de débris radioactifs. Ce sont les Etats-Unis et l'Allemagne qui ont réalisé le plus de profits avec ces armes et qui se sont arrangés pour qu'on envoie dans les régions les plus contaminées les soldats des pays qui ignoraient tout de l'UA, comme l'Italie et le Portugal. Ils envoyèrent leurs propres troupes dans les régions les moins contaminées. Ces malheureux soldats rentrèrent chez eux et moururent au bout de quelques jours, de quelques semaines ou de quelques mois. Leurs parents, furieux, s'adressèrent aux Parlements et aux médias et il y eut un déluge d'articles au sujet de l'UA.

Le pot aux roses fut découvert à la suite de l'invasion de la Yougoslavie par l'OTAN, mais les troupes japonaises d'autodéfense furent envoyées à Samawa, zone la plus contaminée parce que c'est là qu'avaient eu lieu les combats les plus violents. On peut supposer que ces soldats sont très malades.

Des pays inhabitables

Qu'en est-il de l'Irak même. Qu'est-ce qui a été fait jusqu'ici?

Il est inhabitable. La Yougoslavie, l'Irak, l'Afghanistan sont totalement inhabitables.

Mais il y a des gens qui y vivent, qui y vivront et souffriront?
Quand on est au courant des maladies et des malformations congénitales des bébés, on se rend compte que c'est grave. Chaque année, le nombre des malformations et des maladies croîtra parce que le niveau de contamination total chez tous les êtres vivants augmentera étant donné qu'ils respirent un air contaminé, boivent de l'eau contaminée et mangent de la nourriture provenant de sols contaminés. Nous sommes condamnés à une mort lente, comme en Yougoslavie et en Afghanistan.

L'UA est une arme biologique extrêmement efficace. C'est d'ailleurs la raison principale de son utilisation. *Marion Falk*, un physicien-chimiste à la retraite qui a construit des bombes nucléaires pendant plus de 20 ans au laboratoire *Lawrence Livermore*, scientifique du *Projet Manhattan* avec qui j'ai travaillé, m'a presque tout appris sur la radioactivité, les particules et l'UA. Il m'a dit que l'objectif des armes utilisées par l'armée n'est pas seulement de blesser et de tuer les soldats ennemis, mais de tuer, de mutiler et de rendre malade la population civile parce que cela diminue la productivité du pays et qu'il ne tardera pas à utiliser une quantité importante de ses ressources pour soigner ses malades. Il y a de moins en moins de travailleurs en bonne santé.

Evidemment, une fois que vous provoquez des mutations de l'ADN, les dommages affectent les générations futures, et cela concerne aussi bien les animaux et les plantes que les êtres humains. L'ADN ne se répare pas lui-même. Les maladies sont transmises à toutes les générations futures.

Un génome endommagé à jamais

Ainsi les mutations seraient probablement plus destructives que constructives.

Ce sont les mutations qui provoquent ces malformations congénitales.

Alors si la radioactivité m'a prédisposé aux maladies cardiaques, mes descendants auront le même problème?

Si vous endommagez la cellule ou des parties de cellules ou si vous portez atteinte au fonctionnement des cellules, cela n'endommage pas forcément l'ADN. Il y a deux sortes de dommages. Les premiers concernent les cellules des organismes vivants et cela peut ne pas se transmettre aux descendants; les autres concernent l'ADN dans l'ovule ou le sperme et ceux-là se transmettent.

Ainsi, le sperme des soldats qui reviennent de la guerre est probablement ...

Détérioré. Ils ont de l'UA dans leur sperme et lors des rapports sexuels, ils contaminent leur partenaire. Les femmes tombent également malades. Elles ont de l'UA dans leur organisme. On appelle ça «syndrome du sperme brûlant». C'est horrible. *David Rose* a écrit un article à ce sujet dans le numéro de novembre 2004 de *Vanity Fair* que l'on peut lire sur Internet. Il est intitulé *Weapons of self-destruction*. Une amie à moi est la veuve d'un ancien combattant de la première guerre du Golfe. Dans une interview accordée à *David Rose*, elle s'est plainte du sperme brûlant: «J'avais constamment 20 préservatifs remplis de pois gelés dans mon congélateur et après les rapports sexuels, j'en introduisais un dans mon vagin. C'était le seul moyen de supporter les douleurs provoquées par le sperme

brûlant. Ajoutons que ce sperme brûlant passe à travers les préservatifs.

Ça alors!

Oui, vous devriez voir les réactions des classes de high schools lorsque je leur parle du sperme brûlant et de la contamination interne. Les bouches des filles forment un O et les garçons sont paniqués, eux qui s'imaginent ne jamais tomber malades [rires].

Conséquences des essais nucléaires

Quelle quantité d'UA faudra-t-il pour tuer toute vie sur cette planète?

La quantité de radioactivité va certainement avoir un effet global extrêmement important. Ainsi, la mortalité infantile augmente déjà dans le monde. Le fœtus est ce qu'il y a de plus vulnérable à la radioactivité parce que toutes les cellules se divisent rapidement, que le corps se développe, si bien que si vous commencez à introduire des substances toxiques et des radiations, cela affecte le processus naturel du développement fœtal.

C'est à cause de l'augmentation de la mortalité infantile que l'on a pu convaincre le Sénat de signer le *Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires* en 1963. Elle avait diminué de 3 à 4% par année pendant une longue période en raison de l'amélioration des soins prénataux et de l'éducation des mères. Elle avait recommencé à augmenter après Hiroshima et Nagasaki et particulièrement dans les années 50 lorsque commencèrent les grands essais atomiques.

En 1963, il était devenu évident que les essais avaient, dans le monde entier, des effets sur les enfants à naître. Les Etats-Unis et la Russie signèrent le *Traité* et mirent fin aux essais dans l'atmosphère. Le taux de mortalité infantile baissa tout de suite. Mais maintenant, il croît de nouveau. C'est une pollution radioactive planétaire. Personne ne sait combien de temps il faudra pour éliminer toute vie, mais il est certain que l'UA est une arme biologique extrêmement efficace.

Je le répète, l'utilisation des armes vise deux objectifs: le premier est de tuer les soldats ennemis et le second, tout aussi important, de détruire la population ennemie. En provoquant des maladies, de longues maladies, on s'attaque à la productivité et à l'économie d'un pays. C'est Tchernobyl et d'autres catastrophes nucléaires qui ont en réalité provoqué l'effondrement de l'Union soviétique parce que ses habitants étaient très malades à la suite de toute la radioactivité dégagée. Ils ont été beaucoup plus négligents que nous.

J'ai une enquête sur la santé dans le monde que l'OMS a publiée dans le *Journal of American Medical Association* en juin 2004. Les effets des essais atmosphériques apparaissent de manière très nette quand on considère le pourcentage de personnes souffrant de maladies mentales dans les différents pays étudiés. Par exemple 8,8% au Japon, mais 4,7% au Nigeria, ce qui est très bas. Il n'y a presque pas de radioactivité au Nigeria. En Ukraine, où s'est produit l'accident de Tchernobyl, le taux est de 20,4%. Il est de 9,2% en Espagne et de 8,2% en Italie. Ces deux derniers chiffres sont relativement bas, car ces pays n'ont pas de centrales nucléaires. La France dépend à 75% de l'énergie nucléaire et son taux de maladies mentales est de 18,4%. Le Mexique se situe à 12,2% et les Etats-Unis à 26%. C'est le taux le plus élevé au monde.

George W. Bush et ses frères et sœurs ont tous été exposés in utero aux retombées des essais atomiques effectués aux Etats-

Unis. Il avait une petite sœur qui est morte d'une leucémie vers l'âge de trois ans.

J'ai travaillé dans une équipe appelée *Radiation and Public Health Project* (cf. www.radiation.org). Nous sommes tous des scientifiques indépendants, des spécialistes renommés. Nous avons recueilli 6000 dents de bébés à proximité de centrales nucléaires et avons mesuré leur radioactivité. Et l'un de nos membres est le voisin de la femme qui a aidé les enfants Bush, y compris le Président, parce qu'ils avaient tous de graves problèmes d'apprentissage.

Comment savons-nous que les enfants Bush ont été exposés?
D'après l'année où leur mère les ont portés. Vous n'avez qu'à voir combien de matières radioactives ont été dégagées dans l'atmosphère et vous trouverez une corrélation directe entre les résultats aux tests d'intelligence SAT auxquels on soumet les adolescents et l'année où leur mère les a portés. Ce sont des effets différés de l'exposition in utero aux radiations.

Vivant dans le Connecticut, ils ressentaient les effets des radiations du Nevada?

Il y a deux ans, le gouvernement américain a reconnu que tous ceux qui avaient vécu aux Etats-Unis entre 1957 et 1963 avaient été exposés de manière interne aux radiations. Le fœtus de toutes les femmes enceintes était donc exposé.

Pas un génocide, un «omnicide»

De quels niveaux de radiations parlons-nous?

Ce sont de bas niveaux et les principaux vecteurs sont l'eau potable et les produits laitiers. Cela a suffi à tuer des petits poissons dans l'Atlantique. Le strontium-90 est un isotope artificiel dégagé par les bombes et les réacteurs nucléaires. En Norvège, on a mesuré les taux de strontium-90 dans le lait des années 1950 aux années 1970 et le volume de pêche durant la même période. A mesure que le taux de strontium-90 augmentait dans le lait, le volume de pêche diminuait.

En 1963, lorsque les Etats-Unis testaient la bombe nucléaire (ils ont effectué 250 essais en une année parce que le Traité allait être signé), le volume de pêche a diminué de 50%. Dans le Pacifique, il a diminué de 60% parce que c'est là que les Russes, les Chinois, les Français et les Américains ont procédé à leurs essais.

Alors nous mangeons encore aujourd'hui des poissons contaminés. Leur code génétique a-t-il changé?

Les océans reçoivent tout ce que les pluies, la neige, le brouillard leur amènent depuis l'atmosphère. L'hécatombe mondiale de grenouilles est certainement en rapport avec la radioactivité dans l'eau de pluie. C'est un holocauste nucléaire planétaire qui affecte tous les êtres vivants. On appelle cela un «omnicide», car ça tue tout ce qui vit: hommes, animaux, plantes, bactéries.

Pensez-vous que nous devrions être informés par la météo des tempêtes de sable en Irak afin de nous préparer aux radiations 4 jours à l'avance?

De l'UA au Pentagone?

Je vais vous dire ce que j'ai fait le 11-Septembre. J'ai appelé tous les médecins du *Radiation and Public Health Project* et je leur ai dit: «Quittez la ville et ne revenez pas avant qu'il ait plu trois fois». L'une d'entre eux habitait à 12 miles sous le vent du

Pentagone. Elle est sortie sur son balcon avec un compteur Geiger. Je lui ai dit: «Sortez-le de votre sac à main. (Nous venions de donner une conférence de presse à San Francisco et je savais qu'elle l'avait dans son sac à main). Eh bien, les niveaux de radioactivité étaient 8 à 10 fois plus élevés que la normale.

Nous avons appelé le FBI, l'*Office of Hazardous Material Safety*, l'*Environmental Protection Agency* et nous leur avons dit: «Faites en sorte que les sauveteurs mettent une combinaison de protection.» Deux jours après, l'expert en radioactivité de l'EPA pour la région m'a rappelé pour me dire: «Les décombres du Pentagone étaient radioactifs et nous pensons qu'il s'agit d'UA, mais nous n'avons aucune crainte. Il n'est dangereux que si on l'inhale.»

Vous savez que les ogives des missiles Tomahawk sont en UA. La contamination à l'UA des décombres du Pentagone est la preuve qu'il y a eu un tel missile.

Ce n'est pas à cela que je pensais. Revenons à ma question: La météo devrait-elle nous informer des tempêtes de sable en Irak?

Mais comment les gens pourraient-ils y échapper? Ces tempêtes de sable mesurent un million de miles carrés. Elles sont énormes, traversent l'Atlantique, atteignent les Caraïbes puis la côte texane et enfin la côte Est. Il y a des gens qui quittent leur Etat chaque fois qu'il y a un ouragan. C'est dans la nourriture, dans l'eau potable, dans les produits laitiers et le problème, avec l'uranium 238, qui est constitué à 99,39% d'UA, est qu'il se désintègre en plus de 20 étapes pour donner d'autres isotopes radioactifs. C'est pourquoi j'appelle ça un «cheval de Troie». Cette arme n'arrête pas de tuer. C'est un poison systémique. Il va partout. Ses particules, qui se forment à des températures très élevées, 5000 à 10000 degrés centigrades, sont des nanoparticules: 1/10 de micron ou moins. 1/10 de micron c'est 100 fois plus petit qu'un globule blanc. Elles pénètrent dans les lipides et probablement dans le cholestérol et traversent la membrane cellulaire. Elles perturbent les processus cellulaires, les signaux que s'échangent les cellules. Elles perturbent aussi les fonctions cérébrales.

Savez-vous à quoi ressemblait l'Irak avant la première guerre du Golfe?

Avant 1991, c'était le pays le plus avancé du Moyen-Orient. Il avait la population la plus saine de cette région et possédait des données très précises sur les problèmes sanitaires et les taux de maladies. C'est pourquoi les Américains ont bombardé tous les bureaux du Ministère de la Santé. Ils ont détruit toutes ces données afin qu'on ne puisse plus faire de comparaisons et montrer combien les maladies avaient augmenté car les Etats-Unis craignaient de devoir payer des réparations pour crimes de guerre.

A la suite des terribles sanctions de l'ONU, les Irakiens ne pouvaient plus obtenir tout le matériel médical nécessaire au traitement des leucémies. L'ONU disait: «Il y a là des composants pouvant servir à la fabrication d'armes, vous ne les aurez donc pas.» Le fait que les enfants mouraient de faim a occulté les effets de l'UA.

Parlons des enfants d'Irak.

Après la première guerre du Golfe, dans les hôpitaux de Basora, il naissait environ un bébé par semaine qui présentait des malformations congénitales. Aujourd'hui, il y en a 10 à 12 par jour. Les taux d'UA dans la population augmentent chaque

année. Chaque jour, les gens boivent et mangent des choses contaminées. Comme on pouvait s'y attendre, il y a de plus en plus de bébés qui naissent avec des malformations et ces dernières sont de plus en plus graves.

Un médecin irakien m'a dit qu'il naissait maintenant des bébés réduits à une masse de chair informe: ils n'ont ni tête, ni bras ni jambes. Le même phénomène avait déjà été observé dans les populations du Pacifique qui n'avaient pas été évacuées lors des essais atomiques. En fait, les gouvernements les ont utilisées comme cobayes.

Ainsi, tous les pays qui se sont dotés d'armes nucléaires sont responsables de ces atrocités.

Ils ont tous procédé à ces essais, la France, la Russie, la Chine et les Etats-Unis. Je ne sais pas si la Grande-Bretagne en a fait. Ils ont été très discrets à ce sujet.

Les effets aux Etats-Unis

Quels sont les endroits les plus radioactifs aux Etats-Unis?

Ils se trouvent dans un rayon de 100 miles autour des centrales nucléaires. Nous en avons 110 aux Etats-Unis, plus qu'aucun autre pays du monde mais seules 103 sont en activité. Il y en a sur presque toute la côte Est. Nous avons étudié les données officielles provenant des *Centers of Disease Control*⁵ sur les cancers du sein entre 1985 et 1989. Dans les zones situées dans un rayon de 100 miles autour d'une centrale nucléaire, on enregistre les deux tiers des décès par cancer du sein des Etats-Unis.

Cette pollution radioactive se rencontre également autour des laboratoires d'armes nucléaires – *Los Alamos* (Nouveau-Mexique) *Idaho Nuclear Engineering Laboratory* (Idaho) et *Handford* (Washington), là où l'on fabrique le plutonium pour toutes les bombes. Ils ont contaminé toute la rivière Columbia et presque tout l'Etat de Washington.

Cette pollution contamine l'eau et la végétation. Si vous mangez des palourdes, des moules, des crabes ou des choses comme ça, même certaines espèces de poissons qui se nourrissent de la vase du fond des rivières, vous aurez des taux de radioactivité plus élevés dans vos tissus. Les effets dépendent des individus, de leur état de santé. Un habitant de Washington est mort subitement. Il avait un peu moins de 50 ans. Son autopsie a révélé d'importantes quantités de zinc radioactif. Les médecins pensèrent que cela ne pouvait provenir que de bombes ou de réacteurs nucléaires et en étudiant ses habitudes alimentaires, ils découvrirent qu'il était amateur d'huîtres. Ils trouvèrent l'endroit où il achetait ses huîtres puis les huîtrières, qui étaient situées à 200 miles des côtes de l'Etat de Washington. Les particules radioactives étaient entraînées dans l'océan et passaient à travers les huîtrières. Les huîtres les avalaient, tout simplement.

Pathologies provoquées par l'UA

Quels sont les symptômes de l'empoisonnement à l'UA?

Les soldats parlent d'un goût métallique dans la bouche. C'est le goût d'uranium. Ensuite, dans un délai de 24 à 48 heures, ils souffrent de divers maux: douleurs musculaires, perte d'énergie, parfois incontinence.

Une femme a raconté que la nuit de son retour, elle n'a absolument rien ressenti au cours des rapports sexuels avec son mari. Elle n'avait plus aucune sensation à partir de la taille. L'UA s'attaque au système neuro-musculaire, aux nerfs. Il va partout. Ses particules ne sont absolument pas solubles, elles ne peuvent donc pas se dissoudre dans les liquides organiques si bien qu'elles peuvent être éliminées par le corps. Ensuite,

elles continuent d'émettre des radiations. Même quand l'uranium de désintègre, il donne naissance à d'autres isotopes. Les particules continuent à tirer leurs petits projectiles jusqu'à votre mort.

En outre, les soldats perdent leurs dents. L'uranium remplace le calcium dans la structure calcium-phosphate de la dent. Certains se plaignent de crises d'épilepsie, de paralysie par encéphalopathie. Très nombreux sont les cas de maladie de Parkinson, de sclérose latérale amyotrophique et de lymphome (maladie de Hodkin). Ces maladies s'attaquent aux mitochondries des cellules et des nerfs. Ce sont les mitochondries qui donnent au corps son énergie et si elles sont endommagées, l'organisme n'a plus assez d'énergie pour fonctionner normalement: le malade éprouve une fatigue chronique.

J'ai découvert une étude dans le bulletin de septembre 2003 des employés du Laboratoire d'armes nucléaires de Sandia. On y fait des recherches sur le dysfonctionnement des mitochondries en relation avec les 3 maladies citées ci-dessus. On y est tout à fait conscient des effets de l'uranium sur la santé.

Parlez-moi des tests permettant de détecter la présence d'UA dans l'organisme.

Le test chromosomique est le meilleur indicateur. Il coûte 5000 dollars. Le test d'urine coûte 1000 dollars. Si le test d'urine est positif, vous savez que vous êtes contaminé. S'il est négatif, cela ne signifie pas forcément que vous ne l'êtes pas. Cela signifie simplement que vous pouvez être contaminé mais que si vous l'êtes, la quantité dissoute dans la circulation sanguine qui passe dans vos reins et est éliminée dans l'urine est insuffisante. Tous ceux, je dis bien tous ceux qui vont en Afghanistan seront contaminés.

La question de l'UA concerne tous les êtres vivants sur cette planète. Quels autres effets l'UA a-t-il? Les armes à l'UA ont modifié le génome de toute la planète. Les gens du Pentagone disent: «Vous exagérez, vous utilisez le terme d'uranium pour effrayer les gens.» Peu m'importe que les gens me croient ou non. Tout ce que je peux dire, c'est qu'avec le temps, ce que je dis se révélera une sous-estimation des effets à long terme. •

Source: <http://lonestaricon.com/2005/PDFs/19iconoclast.pdf>. Interview publié le 11 mai 2005. (Traduction *Horizons et débats*)

¹ Membres des Forces armées américaines exposés aux radiations ionisantes des essais et des armes atomiques de 1945 à 1963. (note du trad.)

² Projet de la CIA des années 1950 à 1970 visant à manipuler mentalement certaines personnes par l'injection de substances psychotropes. (note du trad.)

³ Affection gynécologique caractérisée par la présence de fragments de muqueuse utérine en dehors de leur localisation normale (note du trad.)

⁴ 2268 kg

⁵ Centre de contrôle et de prévention des maladies (Atlanta)

Crimes et crimes de guerre

Plainte contre Ehud Olmert, Amir Peretz et Dan Halutz

L'avocat hambourgeois Armin Fiand a déposé le 12 août 2006 auprès du Procureur général de la République fédérale (Cour suprême fédérale de Karlsruhe) une plainte contre le Premier ministre israélien Ehud Olmert, le ministre de la Défense Amir Peretz et le chef d'état-major Dan Halutz pour crimes et crimes de guerre, en vertu du Code pénal international allemand (CPIA) du 26 juin 2002. Voici son argumentation.

I.

Sous la conduite de son Premier ministre, *Ehud Olmert*, le gouvernement israélien a fait bombarder, depuis le 12 juillet, des cibles du Sud du Liban, à Beyrouth et dans les environs de la capitale surtout. Les attaques sont menées avec une brutalité extrême. Avec ses quelque six millions d'habitants, Israël est la cinquième puissance militaire du monde. Le pays est armé jusqu'aux dents des armes technologiques les plus modernes, livrées avant tout par les Etats-Unis.

Selon les mots du chef de l'Etat-major général israélien, *Dan Halutz*, le pouvoir politique a donné toute latitude à l'armée. Rien ne limite dans le temps l'action belliqueuse israélienne au Liban. Halutz a nommé comme objectif de guerre la «restauration de la force d'intimidation israélienne».

Les attaques, qui ont pris récemment la forme d'une offensive au sol élargie, concernent formellement les milices islamiques radicales du Hizbollah, mais en fait la population civile et l'infrastructure du pays. Les médias dressent quotidiennement rapport à ce sujet.

II.

Jusqu'à maintenant, 1000 personnes sont tombées au Liban – dont un grand nombre de femmes et d'enfants –, victimes des bombardements israéliens. Plus d'un million de personnes sont en fuite. Les bombardiers israéliens n'hésitent pas à attaquer des convois et des camps de réfugiés. Des routes et autoroutes, des voies d'approvisionnement, des ponts, des maisons, des hôpitaux, des écoles ainsi que des centrales électriques et hydrauliques sont détruits. De nombreuses places des faubourgs de Beyrouth sont réduites en décombres. Une catastrophe humanitaire menace. Une catastrophe écologique se profile également, l'armée israélienne lançant des bombes sur les réservoirs de pétrole et recourant à des armes honnies par la communauté internationale, qui contiennent de l'uranium appauvri et contaminent le sol durablement.

III.

Parmi les victimes figurent, selon les dépêches d'agences que confirme le ministère des affaires étrangères d'Allemagne, une famille germano-libanaise de Mönchengladbach. La famille rendait visite à sa parenté quand la maison de la localité de Schoher, dans le Sud du Liban, fut détruite jeudi, vers quatre heures du matin. *Mustafa*, âgé de 43 ans, son épouse enceinte *Najwar* et leur fille *Jasmin*, âgée de 14 ans, sont décédés. Blessé et traumatisé, le fils *Ahmad*, âgé de onze ans, a été transporté à l'hôpital. *Mustafa* avait immigré il y a 25 ans en Allemagne, où il était naturalisé depuis longtemps.

IV.

Le gouvernement israélien justifie ses menées guerrières par le fait que la milice islamiste radicale du Hizbollah aurait

«enlevé» deux soldats israéliens et tirerait des fusées sur la région Nord d'Israël, à partir de la région frontalière du Liban. Israël se contenterait d'user de son droit de défense.

Ces raisons sont des prétextes. L'objectif véritable est bien loin de la volonté de libérer les deux soldats israéliens «enlevés» ainsi que d'empêcher les tirs de fusées effectués «récemment» à partir du Sud du Liban. Les deux soldats ont été non pas «enlevés», mais faits prisonniers. Quant aux tirs de fusées à partir du Sud du Liban, les combattants du Hizbollah y procèdent depuis des années.

V.

D'après le droit international, les menées israéliennes ne contribuent pas à la défense du pays, mais constituent une agression. La guerre contre le Liban était prévue depuis longtemps. Israël n'a attendu que l'occasion – et surtout le prétexte – favorables pour frapper. Selon un article du journal britannique «Guardian», les attaques israéliennes ont été concertées dès le début avec le gouvernement des Etats-Unis.

VI.

Toutefois, il est d'une importance secondaire de savoir comment qualifier l'action d'Israël en droit international (agression, droit de défense, réaction excessive).

Même dans l'hypothèse la plus favorable à Israël, à savoir qu'il s'agit non pas d'une agression violant le droit international public, mais du simple usage du droit de défense, Israël aussi doit se conformer, lors d'hostilités, au *droit international humanitaire* qui enjoint aux combattants de ménager la population et les biens civils. Le gouvernement israélien se comporte comme si le droit international ne le concernait en rien. Ce faisant, il se fie visiblement à la protection des Etats-Unis, qui violent avec aussi peu de scrupules le droit international dans la guerre d'Irak qu'ils ont provoquée.

VII.

Comme l'indique le *Règlement de la Haye* de 1907 concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, le droit de la guerre fixe notamment les moyens de nuire à l'ennemi, qui a qualité de belligérant pouvant être combattu, quelles personnes et quels lieux sont protégés.

Ce Règlement, qui codifie en grande partie le droit coutumier, établit déjà le principe selon lequel «les belligérants n'ont pas un droit illimité quant au choix des moyens de nuire à l'ennemi.» Il est interdit d'attaquer ou de bombarder des villes non défendues; dans les sièges et bombardements, toutes les mesures nécessaires doivent être prises «pour épargner, autant que possible,» les monuments historiques, les hôpitaux et les édifices consacrés aux cultes, aux arts, aux sciences et à la bienfaisance.

Le droit moderne de la guerre se fonde sur les *Conventions de Genève* de 1949 et sur les *Protocoles additionnels* de 1977 qui, pour l'essentiel, sont considérés également comme droit coutumier international. Le Protocole additionnel I prévoit que ni la population civile en tant que telle ni les personnes civiles ne doivent être l'objet d'attaques. Sont interdits les actes de violence dont le «but principal» est de répandre la terreur parmi la population civile. Toutefois, les personnes civiles ne bénéficient de cette protection que dans la mesure où elles ne participent pas aux hostilités.

L'article 51 prohibe également les «attaques sans discrimination», qui ne sont pas dirigées contre un objectif militaire déterminé. Le Protocole additionnel mentionne expressément comme exemple les attaques par bombardement qui traitent comme un objectif militaire unique un certain nombre d'objectifs militaires nettement espacés et distincts situés dans une ville contenant une concentration analogue de personnes civiles. Un autre exemple mentionné d'attaque sans discrimination et donc interdite est celle qui entraîne des pertes dans la population civile «qui seraient excessives par rapport à l'avantage militaire concret et direct attendu.»

Les attaques doivent être limitées strictement aux objectifs militaires, les objectifs civils étant interdits. En vertu de l'article 52, alinéa 2, les objectifs militaires sont limités aux biens qui, par leur nature, leur emplacement, leur destination ou leur utilisation apportent une contribution effective à l'action militaire et dont la destruction totale ou partielle, la capture ou la neutralisation offre en l'occurrence un avantage militaire précis. Si les biens civils peuvent être utilisés aussi à des fins militaires, il est supposé, en cas de doute, que les habitations ou écoles, par exemple, ne contribuent pas à l'action militaire (article 53, alinéa 3). Il est interdit de détruire des «biens vitaux» tels que denrées alimentaires, bétail ou installations d'approvisionnement en eau potable, ainsi que les biens culturels. (Source: «Frankfurter Allgemeine Zeitung» du 12 mai 1999, page 2)

VIII.

Le code pénal international allemand (CPIA) punit les personnes ayant commis les crimes suivants:

§ 7 CPIA Crimes contre l'humanité

(1) Celui qui, lors d'une attaque étendue et systématique contre une population civile,

1. aura tué une personne,
2. aura, afin de massacrer une population ou de l'anéantir, soumis cette population ou une partie de celle-ci à des conditions de vie propres à entraîner sa destruction complète ou partielle, [...]
4. aura procédé, en violation d'une règle générale du droit international, à la déportation ou au transfert forcé d'une personne séjournant régulièrement sur un territoire, en l'expulsant vers un autre Etat ou un autre territoire ou en employant d'autres mesures coercitives, [...]
8. aura infligé à une personne des atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale, notamment sous une des formes décrites au § 226 du code pénal,
9. aura privé une personne de sa liberté corporelle en violant gravement une règle générale du droit international public ou
10. aura persécuté un groupement ou une communauté identifiables en le/la privant du bénéfice de droits fondamentaux de l'homme pour des raisons politiques [...] ou pour d'autres raisons considérées comme inadmissibles par les règles générales du droit international, ou en limitant ces droits de manière essentielle, [...]

§ 8 CPIA Crimes de guerre contre les personnes

(1) Celui qui, lors d'un conflit armé international ou interne,

1. aura tué une personne protégée par le droit humanitaire international, [...]
3. l'aura traitée cruellement ou de manière inhumaine en lui infligeant des atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale ou de graves souffrances physique ou mentales [...]

6. aura procédé, en violation d'une règle générale du droit international, à la déportation ou au transfert forcé d'une personne protégée par le droit humanitaire international séjournant régulièrement sur un territoire, en l'expulsant vers un autre Etat ou en employant d'autres mesures coercitives, [...]

(6) Les personnes protégées par le droit humanitaire international sont,

1. lors de conflits armés internationaux: les personnes protégées en vertu des Conventions de Genève et du Protocole additionnel I (annexe à la présente loi), à savoir les blessés, les malades, les naufragés, les prisonniers de guerre et les civils; [...]

Annexe au CPIA (au § 8, al. 6, n° 1)

Les Conventions de Genève au sens de la présente loi sont:

4. La Convention de Genève du 12 août 1949 relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre (www.cicr.org/web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/genevaconventions)

Le Protocole additionnel I au sens de la présente loi est: Le Protocole additionnel à la Convention de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I) du 8 juin 1977 (www.cicr.org/dih.nsf/).

§ 11 CPIA Crimes de guerre par le recours à des méthodes interdites dans la conduite des opérations de guerre

- (1) Celui qui, lors d'un conflit armé international ou national,
 1. aura mené une attaque militaire contre la population civile en tant que telle ou contre des personnes civiles isolées qui ne participaient pas directement aux hostilités,
 2. aura mené une attaque militaire contre des biens civils protégés comme tels par le droit humanitaire international, notamment des édifices consacrés au culte, à l'éducation, aux arts, aux sciences et à la bienfaisance, des monuments historiques, des hôpitaux et places de rassemblement destinées aux malades et blessés, des villes, villages, habitations ou bâtiments non défendus ou des zones démilitarisées ainsi que des équipements et installations contenant des substances dangereuses,
 3. aura mené une attaque militaire en s'attendant à ce qu'elle entraîne à coup sûr la mort ou la blessure de personnes civiles et l'endommagement de biens civils dans une mesure disproportionnée par rapport à l'avantage militaire concret et direct escompté, [...]
 5. aura utilisé comme méthode de guerre le procédé qui consiste à affamer des civils en les privant d'objets vitaux en entravant, en violation du droit humanitaire international, les livraisons de secours, [...]
- (3) aura mené une attaque militaire dans le cadre d'un conflit armé international, s'attendant à ce qu'elle ait, à coup sûr, pour effet de causer à l'environnement naturel des dommages graves, étendus et durables, disproportionnés par rapport à l'avantage militaire direct et concret escompté [...]

IX.

Le code pénal international n'excepte pas l'Etat d'Israël du champ d'application de ses dispositions. Le principe du droit universel (§ 1 CPIA) s'applique aux crimes pour lesquels le code pénal international menace de sanctions. Par conséquent, l'application de ce code ne nécessite pas de relation, quelle qu'elle soit, avec le pays lui-même.

X.

En vertu du § 4 CPIA, un chef militaire ou un supérieur hiérarchique civil qui aura omis d'empêcher son subordonné

de commettre un acte incriminé par cette loi sera aussi puni comme auteur de l'acte commis par le subordonné. Cette sanction s'imposera d'autant plus si le chef militaire ou le supérieur hiérarchique civil a ordonné de commettre l'acte incriminé.

XI.

Les considérations relatives à l'immunité ne s'opposent pas à l'ouverture d'une enquête judiciaire. Cette réflexion s'applique aussi au cas des inculpés 1. et 2., qui font partie du gouvernement israélien.

Conformément au principe du droit universel ancré dans le code pénal international et en raison des crimes et crimes de guerre abominables dont ces personnes se sont rendues coupables, les autorités allemandes de poursuite pénale sont tenues d'entamer la procédure pénale contre ces deux inculpés tout comme contre l'inculpé 3. L'action doit être intentée sans prendre en considération que l'Allemagne hitlérienne était responsable de l'holocauste. Même si cette responsabilité devait légitimer un engagement moral envers Israël, elle ne donnerait pas le droit à cet Etat de se placer au-dessus du droit international, d'envahir d'autres pays et de tuer des êtres humains.

XII.

La conception ancienne selon laquelle les chefs d'Etat, chefs de gouvernement et ministres des affaires étrangères bénéficient d'une immunité illimitée face à la justice d'Etats étrangers, indépendamment du caractère public ou privé de leurs actions et de la date de celles-ci, antérieure ou simultanée à l'exercice de leurs fonctions, doit être considérée comme obsolète. En effet, une évolution du droit international a eu lieu, par laquelle l'immunité traditionnelle est de plus en plus relativisée et limitée.

Les statuts du *Tribunal pénal pour l'ancienne Yougoslavie* (JTCY) le confirment. Ils disposent que les fonctions d'un inculpé – «qu'il soit chef de l'Etat ou du gouvernement ou qu'il exerce des fonctions à responsabilité dans le gouvernement» – ne le libèrent pas de sa responsabilité pénale ni ne justifient de réduction de peine.

Rappelons que les statuts du JTCY ont permis d'accuser *Milosevic* de génocide lorsqu'il exerçait encore les fonctions de président de la Yougoslavie.

Tout comme ces statuts, celui de la *Cour pénale internationale* (CPI) prévoit

Article 27 Défaut de pertinence de la qualité officielle:

«Le présent Statut s'applique à tous de manière égale, sans aucune distinction fondée sur la qualité officielle. En particulier, la qualité officielle de chef d'Etat ou de gouvernement, de membre d'un gouvernement ou d'un parlement, de représentant élu ou d'agent d'un Etat, n'exonère en aucun cas de la responsabilité pénale au regard du présent Statut, pas plus qu'elle ne constitue en tant que telle un motif de réduction de la peine.

Les immunités ou règles de procédure spéciale qui peuvent s'attacher à la qualité officielle d'une personne, en vertu du droit interne ou du droit international, n'empêchent pas la Cour d'exercer sa compétence à l'égard de cette personne.»

XIII.

Dans une brève expertise du 14 avril 2005 (Annexe 1) les spécialistes éminents de droit international que sont Messieurs *Michael Bothe* et *Andreas Fischer Lescano* ont traité de

l'importance de l'obligation de punir en droit international public ainsi que des règles de droit coutumier relatives au for, au droit applicable et à l'immunité dans la procédure d'application du code pénal international. (Soulignons que l'expertise a été présentée par l'avocat berlinois *Wolfgang Kaleck* dans la cause *3 ARP 207/04-2* relative aux reproches de torture liés aux événements de la prison d'Abu Ghreib, en Irak.)

Par une argumentation minutieuse et convaincante, les experts aboutissent au résultat suivant:

Résumé

La coutume habilite chaque Etat à poursuivre pénalement les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocides selon le principe du droit universel, c'est-à-dire sans la présence de point de rattachement tels que lieu de l'action ou nationalité du coupable ou de la victime.

Une série d'accords internationaux obligent tout Etat contractant à poursuivre pénalement certaines infractions à ces accords. Il en va notamment ainsi de graves violations des Conventions de Genève relatives à la protection des victimes de conflits armés. Cette dernière obligation résulte également du droit coutumier.

Le principe de subsidiarité n'exclut la compétence découlant du principe du droit universel que si et pour autant qu'un autre Etat poursuive effectivement l'auteur de l'acte. La compétence résultant du principe du droit universel n'est jamais exclue s'il y a un soupçon confirmé par des indices que l'Etat compétent au premier chef (Etat du lieu de l'infraction, Etat de domicile du contrevenant ou de la victime) n'exerce pas ou n'exerce pas efficacement sa compétence pénale.

Lors de crimes de guerre, de génocides ou de crimes contre l'humanité, il n'y a pas d'immunité relative aux actes officiels. Il est des plus douteux qu'un ministre de la défense bénéficie d'une immunité personnelle en tant que membre du gouvernement. D'autres agents publics de haut rang ne bénéficient pas, quoi qu'il en soit, d'une telle immunité.

Dans toute phase d'une procédure pénale, les tribunaux allemands doivent respecter les règles du droit international public mentionnées ci-dessus. Pour autant qu'il s'agisse de règles du droit coutumier international, la Cour fédérale de justice décide, en cas de doute, de l'état et du contenu de ces règles, aux termes de l'art. 100, al. 2, de la loi fondamentale. La décision de ne pas rendre l'arrêt correspondant constitue une violation du droit au juge légal que prévoit l'art. 101, al. 1, 2^e phrase, de la *Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne*.

XIV.

La personne inculpée à propos de 2, le chef de l'Etat-major général israélien, ne pose pas de problème au sujet de l'immunité, car il n'est pas membre du gouvernement israélien.

XV.

Le § 153 f de la loi de procédure pénale n'autorise pas l'autorité de poursuite pénale, en l'occurrence le procureur général, à se dispenser de mener une enquête pour des raisons d'opportunité, notamment pour complaire à Israël. Le § 153, al. 2, de la loi de procédure pénale dispose:

[...]

(2) Le parquet peut notamment s'abstenir, dans les cas du § 153c, al. 1, n^{os} 1 et 2, de poursuivre l'auteur d'un acte

punissable en vertu des §§ 6 à 14 du code pénal international allemand si

1. aucun soupçon ne pèse contre un Allemand,
2. l'acte n'a pas été commis contre un Allemand,
3. aucun suspect ne séjourne en Allemagne et qu'il n'y a pas lieu de s'attendre à un tel séjour *et*
4. l'auteur de l'acte comparait devant une Cour internationale ou est poursuivi par un Etat sur le territoire duquel l'acte a été commis, dont un ressortissant est soupçonné d'avoir commis l'acte ou a été blessé par l'acte.

Il en va de même si un étranger accusé d'un acte commis à l'étranger séjourne en Allemagne, mais que les conditions de la phrase 1 des n^{os} 2 et 4 sont remplies et que la comparution devant une Cour internationale de justice ou la livraison à l'Etat poursuivant est admissible et souhaitée.

(3) Si, dans le cas des alinéas 1 ou 2, il a déjà été porté plainte d'office, le parquet peut retirer la plainte dans toute situation de la procédure et suspendre celle-ci.

Par conséquent, on ne peut se dispenser de poursuivre un acte punissable aux termes des §§ 6 à 14 CPIA que si les quatre conditions mentionnées aux chiffres 1 à 4, alinéa 2, sont remplies. La conjonction «et» qui figure entre les chiffres 3 et 4 montre que les chiffres 1 à 4 doivent être compris de manière *cumulative* et non pas *alternative*.

Comme *des Allemands sont concernés* (voir l'alinéa 3 de la présente dénonciation) par les crimes israéliens, le procureur général ne peut pas décider à son gré de s'abstenir de poursuites pénales aux termes du § 153 f, al. 2, chiffre 2, de la loi allemande de procédure pénale.

Suivant une probabilité proche de la certitude, d'autres victimes gisent au Liban, qui étaient soit de nationalité allemande, soit de nationalités allemande et libanaise.

XVI.

Indiquons à titre provisionnel qu'aucune autre poursuite des crimes/crimes de guerre israéliens n'est assurée. L'idée que les autorités israéliennes seraient elles-mêmes en état et auraient la volonté d'intenter une poursuite pénale est si absurde qu'elle ne devrait pas même venir à l'esprit. Le gouvernement israélien commet lui-même les crimes/crimes de guerre et les fait exécuter par ses soldats. En Israël, il n'est et ne pourrait être demandé de comptes à personne à ce sujet.

La Cour pénale internationale (CPI), à La Haye, connaît certes, aux termes des art. 7 et 8 de ses statuts, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. Et Israël, contrairement aux Etats-Unis, a déjà signé – mais pas encore ratifié – les statuts de la CPI (statuts de Rome). Il serait néanmoins absurde de croire qu'Israël pourrait être poursuivi devant ce tribunal. En effet, aucun Etat n'y accusera Israël.

Les Etats-Unis, en particulier, feraient en sorte que de telles accusations ne soient pas formulées et qu'aucune plainte ne soit adressée à Israël, leur frère spirituel et allié le plus sûr au Proche-Orient.

Comme indiqué, les Etats-Unis eux-mêmes ne sont pas soumis à la compétence juridictionnelle de la Cour pénale internationale. Par une sage précaution – les citoyens des Etats-Unis devraient à défaut constamment rendre des comptes à ce tribunal –, ils n'en ont pas ratifié les statuts. Bien davantage: le Congrès a adopté la loi de protection des soldats américains («American Servicemembers' Protection Act – ASPA») qui, par la signature du président Bush, est entrée en vigueur le 3 août.

Le contenu de la loi est le suivant:

- Interdiction d'une coopération américaine avec la CPI;
- Disposition relative à l'«invasion de La Haye», qui permet au président de «recourir à tous les moyens nécessaires et adéquats» pour libérer le personnel des Etats-Unis (et un certain personnel allié) arrêté sur ordre de la CPI;
- Punition des Etats qui ratifient les statuts de la CPI: refus d'aide militaire aux Etats contractants (à l'exception d'alliés importants des Etats-Unis);
- Interdiction d'une participation des Etats-Unis à une action de préservation de la paix si la CPI n'accorde pas d'immunité au personnel des Etats-Unis.

Pour autant qu'on puisse le voir, le Liban n'a pas ratifié les statuts. Contrairement aux Etats signataires, il n'est donc pas habilité à s'adresser au procureur près la CPI, conformément à l'art. 14 des statuts, ni à lui soumettre le cas qui le préoccupe.

XVII.

Je vous prie de procéder à l'enquête. S'en abstenir pour éviter le reproche d'*antisémitisme* – qui est toujours précisément formulé lorsque la politique d'Israël est critiquée – serait faire fausse route. Il incombe au procureur général de se conformer à ses obligations légales d'intervenir, s'il dispose d'indices suffisants relatifs à tous les actes punissables, quoi qu'en disent le gouvernement israélien et les représentants d'intérêts juifs.

Si les crimes/crimes de guerre israéliens n'étaient pas poursuivis en vertu du code pénal international allemand, il en résulterait une *lacune de répression* que le principe du droit universel commande d'éviter.

XVIII.

Je vous prie de me confirmer que vous avez bien reçu cette dénonciation et de m'indiquer la référence sous laquelle le cas est examiné. Je me réserve de fournir d'autres explications. •

Source: Texte original de M. Armin Fiand en allemand. Pour le code pénal international allemand voir sur www.iuscrim.mpg.de/forsch/legaltxt/vstgblfranz.pdf. (Traduction *Horizons et débats*)

Horizons et débats

Journal favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité

Editeur

Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef

Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration

Case postale 729, CH-8044 Zurich

Tél. +41 44 350 65 50

Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch

Internet: www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6

Abonnement annuel 35.– frs. / 20.– €

7^e année. Paraît au minimum 6 fois l'an.

© 2006 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

John Bolton, force des ténèbres

Note adressée à Richard Lugar,
président de la Commission des relations extérieures du Sénat américain

par Jude Wanniski

Monsieur le Sénateur,

Nous nous connaissons depuis plus de trente ans, depuis le moment où vous étiez maire d'Indianapolis et moi rédacteur associé du *Wall Street Journal*. Quand je vous dis que *John Bolton* est une véritable force des ténèbres, vous pouvez être sûr que je ne parle pas à la légère. «Ténèbres», ici, signifie absence de lumière et Bolton est un protégé de *Richard Perle*, que l'on a appelé pendant des décennies à Washington «Prince des ténèbres». Ils sont tous les deux des maîtres en matière de désinformation, croyant que leur «juste cause» leur donne le droit, voire la responsabilité de soumettre les faits et les informations à leurs objectifs politiques personnels. Ce sont des patriotes, je ne dirai jamais le contraire. Mais ce n'est pas dans leur nature d'être honnêtes et tous les deux recommanderont toujours l'usage de la force plutôt que de s'embarrasser de diplomatie. Ils détestent et méprisent les Nations Unies. Lorsque le *Président Bush* a demandé à *John Bolton* s'il éprouvait du respect pour les Nations Unies, il a répondu que oui, mais rappelez-vous que c'est une force des ténèbres et qu'il dira toujours ce qu'il croit favorable à la réalisation de ses objectifs personnels.

J'observe *John Bolton* à distance depuis les premiers jours du gouvernement, connaissant ses liens avec *Perle* et les néo-conservateurs à l'*American Enterprise Institute (AEI)* que j'ai longtemps considéré comme le quartier général de ce que le *Président Eisenhower* appelait «complexe militaro-industriel». Voici quelques exemples sélectionnés parmi mes commentaires des derniers mois de 2003, époque où les néo-conservateurs croyaient contrôler l'Iraq et étaient impatients de s'attaquer aux autres pays de l'«Axe du mal», l'Iran et la Corée du Nord.

«Judith Miller, reporter va-t-en guerre», 23 juillet 2003

Notez mes commentaires à propos de *Judith Miller* du *New York Times* laquelle, nous le savons aujourd'hui, a contribué à promouvoir la désinformation lancée par l'Irakien en exil *Ahmed Chalabi* à propos des armes de destruction massive de *Saddam*. *Miller* est le co-auteur d'un livre écrit avec *Laurie Mylroie*, membre de l'*American Enterprise Institute* qui écrivit plus tard *The War against America: Saddam Hussein and the World Trade Center Attacks*. Dans cet ouvrage, maintenant complètement discrédité, elle prétendait montrer, ce qui relevait de la pure fantaisie, que *Saddam* était derrière le 11-Septembre. Dans ma note, je citais *Paul Sperry* de *WorldNetDaily.com* qui écrivait alors que la CIA n'appuyait pas cette affirmation dans un rapport d'octobre 2002 adressé au Président:

«*Mylroie* fait figurer *Clare Wolfowitz*, épouse du no 2 du Pentagone, sur la liste de ses amies dans les remerciements de son livre. Elle adresse également un clin d'œil à *John Bolton*, un des plus importants faucons du Département d'Etat, et *Lewis «Scooter» Libby*, principal assistant du vice-président *Dick Cheney*.»

«Moscou rejette la demande des Etats-Unis à propos de l'Iran», 27 août 2003

Dans cette note, un mois plus tard, je faisais référence à un article du *Tehran Times* mais l'essentiel du commentaire consistait en une longue citation de *Gordon Prather*, principal scientifique de l'armée sous *Reagan*, concernant Bolton:

«*John Bolton*, va-t-en-guerre du Département d'Etat, est probablement le diplomate occidental anonyme qui prétend que le récent rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur les activités d'enrichissement de l'uranium de l'Iran prouvent que ce pays cherche à devenir une puissance nucléaire. *Gordon Prather*, qui m'a fait parvenir cet article, écrit: *Jusqu'ici, Bolton et al. ont prétendu que les Iraniens avaient l'intention de produire du plutonium utilisable pour l'armement dans la centrale à eau légère de Bushehr. Il ne fait pas de doute que les Iraniens, voyant ce qui est arrivé à l'Iraq, voudraient posséder la bombe nucléaire, mais l'idée que l'Iran pourrait produire du plutonium utilisable pour l'armement sous le nez des Russes et de l'AIEA est ridicule. En répétant avec insistance qu'ils pourraient et voudraient le faire, Bolton a perdu toute crédibilité et il a cessé d'être utile à Vienne, patrie du régime AIEA-TNP-GFN¹. Il devrait démissionner. Ou tomber sur son épée.*»

«Il est temps que Colin Powell se retire», 29 septembre 2003

C'est une note que j'ai écrite à *Colin Powell* un mois après le commentaire précédent.

«Vous avez entamé vos fonctions diplomatiques en 2001 en montrant votre désir de discuter avec la Corée du Nord à une époque où elle manifestait des signes d'ouverture. Mais cela ne collait pas avec l'objectif du Pentagone de s'attaquer à l'«Axe du mal», expression que vous n'auriez jamais dû permettre de figurer dans le discours du Président sur l'état de l'Union. Le Président est même allé plus loin dans ses insultes gratuites à l'égard du Président de la Corée du Nord.

Ça n'a fait qu'empirer depuis. Toutes les occasions offertes par *Pyongyang* de résoudre pacifiquement la question nucléaire ont été torpillées par votre «garde du corps» *John Bolton* qui travaille manifestement pour le *Defense Policy Board*², pas pour vous. C'était gênant de vous entendre défendre les fanfaronnades belliqueuses de *Bolton* alors que vous auriez dû dire au Président que vous souhaitiez son remplacement.»

«Le service de renseignements du Bureau ovale», 20 octobre 2003

Vous rappelez-vous l'article de *Seymour Hersh*, dans le *New Yorker*, sur la manière dont des informations fabriquées étaient transmises au président *Bush* à l'insu de la communauté du renseignement? *John Bolton* était bien entendu un des principaux informateurs. Voici ce qu'écrivait *Hersh*:

«Quelques mois après l'entrée en fonction de *Bush*, *Greg Thielmann*, spécialiste du désarmement au *State Department's Bureau of Intelligence and Research (INR)*, fut nommé pour assurer une liaison quotidienne avec *John Bolton*, Sous-secrétaire d'Etat en charge du contrôle de l'armement, éminent conservateur. *Thielmann* comprit qu'il devait son poste au Secrétaire d'Etat *Colin Powell* qui pensait que tout important Département d'Etat devait avoir un officier de renseignements qui assurerait une liaison quotidienne. *Bolton* était le type à qui j'avais affaire, a déclaré *Thielmann*, nous lui fournissions toute l'information qu'il était habilité à connaître. C'était là la mission d'un officier de renseignements professionnel. Mais *Thielmann*

m'a dit: *Bolton me paraissait inquiet parce que l'INR ne lui disait pas ce qu'il souhaitait entendre.* Il fut bientôt écarté des réunions matinales de l'équipe de Bolton. *On m'a intercepté à la porte du bureau et on m'a dit: Le Sous-secrétaire n'a plus besoin de votre présence à ces réunions.* Lorsque Thielmann protesta en disant qu'il était là pour fournir des renseignements, l'assistant lui dit: *Le Sous-secrétaire souhaite que ces réunions se déroulent en famille.»*

«Bush le cheval, Cheney le cavalier», 23 octobre 2003

Comment Bolton a-t-il obtenu son premier poste officiel? Voici ce qu'écrivit *Jim Lobe*, correspondant de Washington:

«Non seulement Cheney est intervenu personnellement pour s'assurer que le meilleur ami de Colin Powell, *Richard Armitage*, n'obtienne pas le poste d'Adjoint au Secrétaire à la Défense mais il joua également un rôle clé dans l'attribution du poste à *Paul Wolfowitz*. En outre, c'est Cheney qui insista pour que l'ultra-unilatéraliste John Bolton obtienne au Département d'Etat un important poste relatif à l'armement où il a mené une politique contraire à celle souhaitée par Powell.»

«Petit tour joué à Pyongyang», 6 novembre 2003

Sur l'Iran et la Corée du Nord, Bolton renseignait le Président en court-circuitant Powell qu'il trouvait sur son chemin. Voici mes observations du début novembre 2003:

«Maintenant, cependant, il est clair pour Pyongyang que les va-t-en-guerre du Pentagone – et leur larbin au Département d'Etat John Bolton – sont opposés au dialogue. Ils veulent une bonne petite guerre ou du moins un changement de régime et un gouvernement fantoche comme celui qu'ils ont mis sur pied en Irak. Quel était le profit pour Bagdad de persuader l'AIEA qu'il ne constituait pas une menace? Les gars veulent un Empire américain! Le Secrétaire d'Etat Colin Powell, qui a le cœur à la bonne place, a essayé d'arranger les choses avec Pyongyang mais chaque fois qu'il fait un pas diplomatique en avant,

son Sous-secrétaire Bolton tient une conférence de presse et traite *Kim Jong-il* de salopard. Qu'est-ce qu'un malheureux Secrétaire d'Etat peut faire quand son grand patron, le Président, traite *Kim Jong-il* de salopard dans ses conférences de presse? Le général devrait démissionner et écrire un nouveau livre de mémoires.»

«Ces très méchants Iraniens (et Nord-Coréens)», 12 novembre 2003

Je m'en remets de nouveau à Gordon Prather, spécialiste de politique diplomatique en matière d'armes nucléaires. Il se plaint ici, comme il le fait depuis des années, de la désinformation de Bolton à propos de la violation par l'Iran du Traité de non-prolifération nucléaire:

«En tant que Sous-secrétaire d'Etat, John Bolton a mené la charge pour dénoncer la violation par l'Iran du Traité de non-prolifération nucléaire. Prather écrit: *Au contraire, si je comprends bien le TNP, le bricolage qu'ont effectué les Iraniens – mais dont ils n'ont pas parlé – en matière de centrifugation au gaz et d'enrichissement isotopique par laser – ne constitue pas en soi une violation du TNP.* Celui-ci ne fait qu'exiger que les expériences de laboratoire qui pourraient être utilisées pour des programmes d'usage dual soient signalés lorsqu'ils sont sur le point d'arriver au stade de la production expérimentale. Les rapports indiquent que les Iraniens ont abandonné ces programmes bien avant qu'ils n'en soient à ce stade.»

«Pour diriger, les Etats-Unis doivent éviter la paranoïa», 17 novembre 2003»

A la mi-novembre, j'ai publié un éditorial de *Zbigniew Brzezinski* qui, bien entendu, pensait à John Bolton quand il mettait en garde contre le fait de mener une politique extérieure comme s'il y avait un loup caché derrière chaque arbre. J'ajoutais mes commentaires:

«C'était samedi dans l'*International Herald Tribune*, après l'annonce qu'Israël envisageait de bombarder la centrale nucléaire iranienne que les Russes leur ont construite. Le comble de la paranoïa se manifeste au Département d'Etat, dans le bureau de John Bolton, allié de Perle et de Wolfowitz, qui semble bien décidé à provoquer une opération militaire américaine contre l'Iran, la Corée du Nord et d'autres pays suspects de vouloir la bombe nucléaire. Pour réussir, ces efforts doivent s'accompagner d'une diabolisation de l'AIEA qui affirme qu'il n'y a de programme nucléaire militaire à aucun de ces endroits.»

J'ai écrit beaucoup plus de choses sur Bolton, Monsieur le Sénateur, et je me ferai un plaisir de vous envoyer ces textes, de même que d'autres remarques sur son comportement que je n'ai pas publiées. Je sais que le Président souhaite que vous fassiez ce qu'il attend de vous, c'est-à-dire de faire en sorte que Bolton devienne notre ambassadeur auprès des Nations Unies. Mais rendez un vrai service au Président et faites échouer cette nomination. Bolton pourra toujours obtenir un poste à l'AEI. • Source: www.antiwar.com/wanniski. Article publié le 9 mai 2005 avant la nomination de John Bolton en tant qu'ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations Unies. (Traduction *Horizons et débats*)

¹ Agence internationale de l'énergie atomique – Traité de non-prolifération nucléaire – Groupe des fournisseurs nucléaires (Note du trad.)

² groupe de conseillers du ministère de la Défense (Note du trad.)

Horizons et débats

Journal favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité

Abonnez-vous à *Horizons et débats* –
journal publié par une coopérative indépendante

Le journal *Horizons et débats* est édité par la coopérative *Zeit-Fragen* qui tient à son indépendance politique et financière. Tous les collaborateurs de la rédaction et de l'administration s'engagent bénévolement pendant leur temps libre. L'impression et la distribution sont financées uniquement par les abonnements et des dons. La coopérative publie aussi l'hebdomadaire *Zeit-Fragen* en allemand et le mensuel *Current Concerns* en anglais.

Le journal *Horizons et débats* paraît au minimum 6 fois l'an.

Je commande un abonnement annuel au prix de 35.– fr / 20.– €

Je commande à l'essai les trois prochains numéros gratuitement.

Nom / Prénom: _____

Rue / N°: _____

NPA / Localité: _____

Date / Signature: _____

A retourner à: *Horizons et débats*, case postale 729, CH-8044 Zurich,
Fax +41-44-350 65 51
CCP 87-748485-6, *Horizons et débats*, 8044 Zurich